



DÉCLARATION DES PERFORMANCES, UPM PLYWOOD N° UPM007CPR

Code d'identification unique du produit type :
 Contreplaqué structurel en bouleau, revêtu ou non revêtu, 4-50 mm

2. Usages prévus :

Pour une utilisation en intérieur, en tant que composant structurel en milieu sec, selon la norme EN 636-1

Pour une utilisation en extérieur abrité, en tant que composant structurel en milieu humide, selon la norme EN 636-2

Pour une utilisation en extérieur, en tant que composant structurel, avec revêtement et peinture des chants, selon la norme EN 636-3

Fabricant :

WISA®
UPM Plywood Oy
P.O. Box 203
FI-15141 Lahti, Finlande
www.wisaplywood.fr

Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances :
 Système AVCP 2+

6a. Norme harmonisée :

EN 13986:2004 + A1:2015

Organisme notifié:

Inspecta Sertifiointi Oy (N° 0416) a réalisé l'inspection initiale des sites de fabrication, ainsi que des systèmes de contrôle de production en usine, et assuré la surveillance et l'évaluation continues du contrôle de production des usines avant d'émettre les certificats de conformité des systèmes de contrôle de production 0416-CPR-7108 (Joensuu), 0416-CPR-7110 (Pellos), 0416-CPR-7111 (Savonlinna), 0416-CPR-7112 (Chudovo), 0416-CPR-7113 (Otepää).



7. Performances déclarées :

Caractéristiques principales	Performances	Norme harmonisée			
Résistance et rigidité à une charge concentrée	Non renseigné				
Résistance au contreventement	Calcul selon norme EN 1995 -1-1				
Résistance à l'impact	Non renseigné				
Décistance à la diffusion de vaneur d'aque (u)	Humide 90, sec 220 (non couchés)				
Résistance à la diffusion de vapeur d'eau (μ)	Densité moyenne 680 kg/m³				
Émission de formaldéhyde	E1				
Teneur en pentachlorophénol (PCP)	≤ 5 ppm	EN 13986:2004+A1:2015			
Isolation des bruits aériens	NPD				
Absorption acoustique (α)	0,10/0,30				
Conductivité thermique (λ)	0,17 W/mK				
Portance locale	Calcul selon norme EN 1995 -1-1				
Perméabilité à l'air	Non renseigné				
Qualité du collage (selon la norme EN 314-2)	Classe 3				
Dunahilité hislagiana	Classe d'emploi 2 (non revêtu)				
Durabilité biologique	Classe d'emploi 3 (revêtu et chants peints)				

Réaction au feu											
Conditions d'utilisation finale ⁽⁶⁾	Épaisseur minimale (mm)	Classe ⁽⁷⁾ (à l'exclusion des sols)	Classe ⁽⁸⁾ (sols)								
Sans intervalle derrière le panneau à base de bois (1), (2), (5)	9	D-s2, d0	D _{fl} -s1								
Avec un intervalle d'air confiné ou d'air libre ne dépassant pas 22 mm derrière le panneau à base de bois (3), (5)	9	D-s2, d2	-								
Avec un intervalle d'air confiné et derrière le panneau à base de bois (4), (5)	15	D-s2, d1	D _{fl} -s1								
Avec un intervalle d'air confiné et derrière le panneau à base de bois (4), (5)	18	D-s2, d0	D _{fl} -s1								
Toutes conditions (5)	4	E	Efi								

⁽¹⁾ Monté avec un intervalle d'air directement contre classe A1 ou A2-s1, produits d0 ayant une densité minimale de 10 kg par m3 ou au moins de classe D-s2, produits d2 ayant une densité minimale de 400 kg par m3.
(2) Un substrat de matériel d'isolation en cellulose appartenant au moins à la classe E peut être inclus s'il est monté directement contre le panneau à

base de bois, mais pas pour les sols.

⁽³⁾ Monté avec un intervalle d'air libre derrière. La face inverse de la cavité doit être au moins de classe A2-s1, produits d0 ayant une densité minimale

de 10 kg/m3.

(4) Monté avec un intervalle d'air libre derrière. La face inverse de la cavité doit être au moins de classe D-s2, produits d2 ayant une densité minimale de

⁴⁰⁰ kg/m3.

⁽⁶⁾ Les panneaux vernis ou revêtus de phénol et de mélamine sont inclus pour la classe excluant les sols.
(6) Un écran pare-vapeur d'une épaisseur atteignant jusqu'à 0,4 mm et d'une masse atteignant jusqu'à 200 g/m2 peut être monté entre le panneau à base de bois et un substrat s'il n'existe pas d'intervalles d'air entre les deux.

⁽⁷⁾ Classe définie dans le tableau 1 de l'annexe à la décision 2000/147/CE.

⁽⁸⁾ Classe définie dans le tableau 2 de l'annexe à la décision 2000/147/CE.



Épaisseur nomir	nale	4	6,5	9	12	15	18	21	24	27	30	32	35	40	45	50	
Nombre de plis		3	5 7 9 11 13 15 17 19 21 23 25 29 33					37									
Caractéristiques principales		Performances															
Résistance à la flexion valeur caract. (N/mm²)	f _m	65,9	50,9	45,6	42,9	41,3	40,2	39,4	38,9	38,4	38,1	37,8	37,6	37,2	36,9	36,7	
	$f_{m_\!$	10,6	29,0	27,0	33,2	33,8	34,1	34,3	34,4	34,5	34,6	34,6	34,7	34,7	34,8	34,8	.8
Résistance à la	f _c	31,8	29,3	28,3	27,7	27,4	27,2	27,0	26,9	26,8	26,7	26,7	26,6	26,5	26,5	26,4	
compression valeur caract. (N/mm²)	f _{c_l_}	20,2	22,8	23,7	24,3	24,6	24,8	25,0	25,1	25,2	25,3	25,3	25,4	25,5	25,5	25,6	
Résistance à la tension valeur caract. (N/mm²) Module d'élasticité moyen en flexion (N/mm²) Module d'élasticité	f _t	45,8	42,2	40,8	40,0	39,5	39,2	39,0	38,8	38,7	38,5	38,4	38,4	38,3	38,2	38,1	
	$f_{t_l_}$	29,2	32,8	34,2	35,0	35,5	35,8	36,0	36,2	36,3	36,5	36,6	36,6	36,8	36,8	36,9	115
	E _m	16471	12737	10834	10719	10316	10048	9858	9717	9607	9519	9448	9389	9296	9227	9173	-A1:20
	E _{m_l_}	1029	4763	6105	6781	7184	7452	7642	7783	7893	7981	8052	8111	8204	8273	8327	:2004+
	E _{t,c}	10694	9844	9511	9333	9223	9148	9093	9052	9019	8993	8972	8953	8925	8904	8887	13986
moyen en compression et tension (N/mm²)	E _{t,c_l_}	6806	7656	7989	8167	8277	8352	8407	8448	8481	8507	8528	8547	8575	8596	8613	Norme harmonisée EN 13986:2004+A1:2015
Cisaillement sur l'épaisseur	f _v	9,5	9,5	9,5		9,5									armor		
valeur caract. (N/mm²)	f _{v_l_}	9,5	9,5	9,5		9,5									me ha		
Cisaillement sur la face	f _r	2,8	3,2	2,6						2,0	6						Nor
valeur caract. (N/mm²)	$f_{r_ _}$	NPD	1,8	2,4		2,4											
MOR moyen cisaillement	$G_{v\parallel}$	620	620	620	620												
dans l'épaisseur (N/mm²)	G _{v_l_}	620	620	620	620												
MOR moyen cisaillement	$G_{r\parallel}$	170	170	205		205											
dans la face (N/mm²)	$G_{r_ _}$	NPD	120	160		180											
Résistance et rigidité sous la charge concentrée		NPD															
Résistance aux impacts	NPD																
					Valeu	rs k _{mod} et	k _{def} selon	la norm	e EN 19	95-1-1							

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Lahti, Finlande, 27 novembre 2020

Sikhu Salnikuukka

Sirkku Salmikuukka, Product Manager, UPM Plywood